

Remouillé



1 745 habitants

2 138 ha

Maire : Jérôme Letourneau

Permanences :

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme :

lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Equipements de la commune

Déchèterie de La Chesnaie, Bibliothèque "D'un livre à l'autre", Maison des associations, Espace de la Maine, Restaurant scolaire, Salle Polyvalente Anne-Claude Guignard,

Vie scolaire

Ecole publique Jean de la Fontaine, Ecole privée Saint Pierre,

Services

Bureau de Poste, Médecin, Dentiste, Ostéopathe, Infirmières, Magasin d'électroménager, Boucherie, Boulangerie.,

A voir

La Chapelle Garreau, le Château de l'Hermitage (propriété privée), la Chapelle Sainte-Marguerite, le Sentier de la Maine, le Château de l'Ardère (propriété privée)


En savoir plus :Remouillé


 **Voir sur le plan interactif**


La commune est bordée à l'est par la Maine.

Activités artisanales, commerciales agricoles et viticoles.

Contact

 1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 Remouillé

 02 40 06 62 14

 [nous contacter](#)



CLISSON, SÈVRE & MAINE  15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigine

